

Radioprotection en santé au travail

Suivi individuel de l'état de santé

Formation spécifique Infirmier en Santé au Travail

Cycle métier IDEST - Renforcer les compétences

PUBLIC

Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Médecins du travail
- Radioprotectionnistes

SESSION INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours (+ ajout de modules complémentaires si nécessaire)

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSION INTRA-ENTREPRISE

Possibilité de réserver la session exclusivement aux salariés de votre entreprise

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Contexte réglementaire

L'arrêté du 6 août 2024 fixe les nouvelles règles de formation des professionnels de santé au travail assurant le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Définir le cadre technique et réglementaire lié aux rayonnements ionisants
- Connaître les effets sanitaires des rayonnements ionisants et comprendre les grandeurs dosimétriques
- Assurer le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés
- Définir une démarche de prévention : information des travailleurs

Programme

JOUR 1 :

Contexte de la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants

- Historique et rôles des principales instances
- Les différentes sources de rayonnements ionisants en fonction des secteurs d'activité

Rappels de physique nucléaire

- Physique des rayonnements ionisants
- Interaction des rayonnements ionisants avec la matière
- Principaux radionucléides rencontrés par secteurs d'activité

Effets sanitaires des rayonnements ionisants et grandeurs dosimétriques

- Effets déterministes
- Effets stochastiques

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés

- Prévention des risques Rayonnements ionisants :
 - évaluation des risques - évaluation individuelle à l'exposition - les principaux EPI - principaux appareils de surveillance radiologique des travailleurs exposés

JOUR 2 :

Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Suivi individuel renforcé RI :
 - accompagnement du médecin du travail
 - spécificités RI pour le DMST en lien avec SISERI
 - visites intermédiaires des travailleurs de catégorie B - mise en pratique
- Surveillance dosimétrique individuelle (SDI) et enregistrement dans SISERI :
 - panorama de la SDI des travailleurs
 - différents types de dosimètres et moyens de mesure de la contamination interne
 - utilisation de SISERI
- Événement significatif en radioprotection

Information et formation des travailleurs exposés

Evaluation formative sous forme :

- Epreuve écrite : QCM sur des connaissances techniques et réglementaires + Mise en pratique grâce à deux questions nécessitant une production écrite
- Epreuve orale portant sur au moins deux questions ouvertes





Pré-requis

- Pas de prérequis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- QCM portant sur l'acquisition des connaissances techniques et réglementaires
- Evaluation à partir de cas pratiques

Attestation de formation valable pour une durée de 5 ans - Formation de renouvellement à prévoir avant la date anniversaire

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI : <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>